



ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels
d'enseignement,
d'éducation et d'orientation
du second degré – DPE 2D**

Bureau gestion collective

Réf: NOTE DE SERVICE PROMOTIONS
2023/DPE2D/AB/BSAN/HF/AR

Affaire suivie par :
Attoumani BINA
Binti-Saffy ALI NASSIBOU
Hajamanana FROJET
Andinani RIDAY

Téléphone :
0269 61 88 50
02 69 61 89 76
02 69 61 92 04
0269 61 89 79

Courriel :
mvt2023@ac-mayotte.fr

Site Internet :
<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :
BP 76
97 600 MAMOUDZOU

Mamoudzou, le 21 février 2023

Le Recteur de Mayotte

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement du 2nd degré
Monsieur le Directeur du CUFR
Monsieur le Directeur du C.I.O

Objet : Note de service académique relative aux promotions des personnels d'enseignement du second degré, d'éducation et de psychologues de l'éducation nationale – campagnes 2023.

Références :

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 22 octobre 2020 parues au BOEN spécial n° 9 du 5 novembre 2020
- Décret n° 2022-481 du 4 avril 2022 relatif à la promotion à la classe exceptionnelle de certains personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale relevant du ministre chargé de l'éducation nationale
- Arrêté du 6 août 2021 fixant la liste des conditions d'exercice et des fonctions particulières des personnels des corps enseignants, d'éducation et de psychologue au ministère chargé de l'éducation nationale prises en compte pour un avancement à la classe exceptionnelle

I- Calendrier d'accès au grade de la hors classe

24/02/2023	Transmission sur I-Prof par l'ADSI d'un message d'information aux agents éligibles et mise à jour du CV sur I-PROF
24/03/2023	Date limite pour la mise à jour du CV par les candidats
Du 25/03/2023 au 03/04/2023	Recueil des avis des évaluateurs (inspecteurs et chefs d'établissement) sur I-Prof
Du 04/04/2023 au 13/04/2023	Consultation par les agents sur I-Prof des avis portés par les évaluateurs
24 mai 2023	Remontée des agrégés au MEN
3 juillet 2023	Date prévisionnelle de publication des résultats (sauf agrégés)

II- Calendrier d'accès au grade de la classe exceptionnelle

Jusqu'au 10/03/2023	Transmission sur I-Prof par l'ADSI d'un message d'information aux agents de leur éligibilité et mise à jour de leur CV sur I-PROF accompagné des pièces justificatives
24/03/2023	Envoi d'un message aux candidats leur informant de leur promouvabilité ou de leur non promouvabilité
Du 24/03/2023 au 07/04/2023	Délai de contestation et apport des pièces justifiant l'exercice des fonctions et missions éligibles
Du 14/04/2023 au 23/04/2023	Recueil des avis des évaluateurs (inspecteurs et chefs d'établissement) sur I-Prof
Du 24/04/2023 au 26/04/2023	Consultation par les agents sur I-Prof des avis portés par les évaluateurs
26 mai 2023	Remontée des agrégés au MEN
3 juillet 2023	Date prévisionnelle de publication des résultats sur I-Prof (sauf agrégés)



Toute pièce justificative doit être intégrée directement dans l'onglet « fonctions et missions » dans I-Prof

III- Calendrier d'accès à l'échelon spécial

24/02/2023	Transmission sur I-Prof par l'ADSI d'un message d'information aux agents éligibles
Du 14/04/2023 au 23/04/2023	Recueil des avis des évaluateurs (inspecteurs et chefs d'établissement) sur I-Prof
Du 24/04/2023 au 26/04/2023	Consultation par les agents sur I-Prof des avis portés par les évaluateurs

Je vous demande de procéder à une large diffusion de cette note de service et vous remercie de votre collaboration.



Jacques MIKULOVIC